



Le Bon Départ

Enseignement fondamental de la Communauté française

Rue Warichet, n°1
1457 **Nil-Saint-Vincent**
Tél : 010/ 65 56 42
Fax : 010/ 65 80 21
E Mail : EFCF.NIL.MSG@belgacom.be

Rue des Ecoles, n°2
1435 **Mont –Saint- Guibert**
Tél : 010/ 65 59 32

PROJET D'ETABLISSEMENT

L'école du bien-être

RESPONSABILITE

RESPECT

COMMUNICATION

SECURITE

Au jour le jour

- rendre l'enfant responsable de ses actes et de son apprentissage
- rendre l'enfant autonome, l'aider à se dépasser
- donner à l'enfant le goût de l'effort et du travail bien fait

R
E
S
P
O
N
S
A
B
I
L
I
T
E

R
E
S
P
E
C
T

- respecter le rythme de l'enfant en appliquant une pédagogie variée et différenciée
- apprendre à l'enfant le respect de soi, des autres et de l'environnement
- développer l'éducation à la santé
- favoriser la tolérance et la solidarité,
- l'amener à comprendre et à respecter des consignes et des codes

C
O
M
M
U
N
I
C
A
T
I
O
N

- être à l'écoute de l'enfant et l'aider à être à l'écoute des autres pour lutter contre la violence
- favoriser la communication entre enseignants par le biais de concertations afin d'assurer la continuité pédagogique et la vie à l'école
- multiplier les espaces de dialogue avec les parents
- exploiter les apports des enfants et leur diversité culturelle
- décoder les médias, faire de l'enfant un citoyen responsable
- faire appel à des personnes ressources extérieures
- s'ouvrir aux activités extérieures

S
E
C
U
R
I
T
E

- aider l'enfant à respecter les règles de sécurité de tous les jours
- multiplier les occasions d'être confronté aux règles de sécurité routière

Des actions au jour le jour

- mise à jour d'un règlement de classe
- recherche de sanctions utiles
- discussion en cas de conflit
- fréquentation de la bibliothèque de l'école
- utilisation de fichiers, de référentiels, de l'outil informatique
- activités en ateliers
- groupement ponctuel des enfants suivant leur niveau
- présentation d'élocution
- création d'exposition
- création de pièces de théâtre, d'après-midi « poésies »
- accueil chaleureux des enfants et ambiance familiale

R
E
S
P
O
N
S
A
B
I
L
I
T
E

- groupes de niveau
- contrats personnalisés
- importance du respect des consignes
- devoirs adaptés
- activités de remédiation
- tutorat entre enfants de différentes classes
- travail adapté pour les élèves en année complémentaire avec possibilité de participer aux leçons dans une autre classe
- intégration permanente d'enfants inscrits dans le spécialisé, à la demande des parents

- semaine de la bonne collation
- petits déjeuners équilibrés
- analyse des menus
- recherche de bonnes habitudes alimentaires
- mise en place de bonnes habitudes d'hygiène
- diverses activités sportives, dont la crosse canadienne et la natation

- décoration des classes, des couloirs
- élection de responsables « environnement »
- organisation de séjours collectifs : classes vertes, classes de mer...

R
E
S
P
E
C
T

moments de rencontres :

- concertations fixes et occasionnelles entre enseignants
- échange et entraide entre collègues
- collaboration entre professeurs des cours spéciaux et les titulaires
- changement de titulaire pour les cours d'éveil
- réunions d'informations et individuelles avec les parents
- entretien familial fréquent
- cours de néerlandais dès la 3^{ème} maternelle
- fête d'anniversaires groupés
- rencontre avec des artistes, découverte de pièces de théâtre, participation à des activités musicales
- concertation avec le CPMS pour faciliter le passage au secondaire
- utilisation et analyse des médias et des publicités
- appel à des personnes ressources spécialisées (journaliste, dentiste...)
- visites de musées, d'entreprises ...
- voyage culturel à l'étranger en 6^{ème} année (Alsace, Picardie, Paris ...)

- participation aux campagnes de sécurité routière
- activités de sécurité routière sur site
- à la sortie, rangs organisés vers les différents points de passage sécurisé
- mise en pratique de la théorie lors de sorties
- cours de natation dès la 3^{ème} maternelle

Une action particulière à poursuivre

Les objectifs : - mieux vivre ensemble avec tous les partenaires
- développer et maintenir un climat propice à l'épanouissement des élèves

Les partenaires :- les enfants
- les titulaires
- les professeurs spéciaux
- le personnel d'entretien
- le personnel de cuisine
- la direction
- le personnel administratif
- les personnes ressources

Un agenda et un échéancier :

- mise en place du conseil de classe et d'école : année 2011 – 2012
- poursuite (et amélioration) les années suivantes selon les besoins.

Conseil de classe et conseil d'école

1. préparation du conseil d'école dans chaque classe
 - réunion des enfants d'une même classe autour d'une table
 - avis des enfants sur les points à débattre
 - mise par écrit des remarques, des constatations, des choses à améliorer
 - choix de 2 délégués
2. réunion des enseignants pour déterminer les différents points à débattre
3. réunion des délégués
4. énoncé des différents problèmes soulevés et recherche de solutions
5. mise par écrit des constatations
6. réunion des enseignants et de tout le personnel suivant les points abordés pour approuver ou trouver d'autres solutions
7. évaluation au conseil suivant

RQ : le conseil de classe a lieu dans chaque classe une fois par mois (plus souvent si problèmes urgents) et le conseil d'école une fois par trimestre.

De nouveaux défis

Les objectifs

- favoriser le bien-être de chacun en uniformisant les consignes et les sanctions
- amener l'enfant à respecter la classe, l'école, l'environnement, notre terre, pour en faire un citoyen responsable
- amener les parents à s'investir dans l'éducation de leur enfant en invitant les parents dans l'école, en créant un climat convivial entre parents et enseignants, en mettant les parents à l'honneur
- améliorer et favoriser les échanges inter-implantations en proposant des projets communs, en discutant de problèmes rencontrés et en recherchant ensemble la solution la plus appropriée
- permettre une continuité dans les apprentissages de la maternelle à la 6^{ème} primaire en ajustant les méthodes et outils en fonction des difficultés rencontrées par l'enfant.

Les partenaires

- les enfants
- l'équipe éducative
- le personnel auxiliaire d'éducation
- le personnel ouvrier et administratif
- les parents, les grands-parents
- des personnes ressources

Un agenda et un échéancier

- **charte de vie** : installation en septembre 2010, ajustement après chaque trimestre et bilan en juin 2011.
- **respect de l'environnement** :
 - a) pollution sonore : début des actions en mai 2010 et toutes les classes équipées pour 2013
 - b) respect des lieux : mise en place septembre 2012 et bilan juin 2013
 - c) économie d'énergie : mise en place en septembre 2010 et premier bilan en juin 2011
 - d) tri des déchets : septembre 2010 ; les différentes visites et le reportage étalés sur 2 années scolaires
- **relation parents-école** :
 - a) réunion d'information : chaque année en septembre
 - b) fête des grands – parents : novembre 2011 au rythme d'une fois tous les 3 ans
 - c) activités ponctuelles : une fois tous les 2 ans en alternance
 - d) activités culturelles : dans le courant de l'année 2012 – 2013
 - e) des parents à l'honneur : suivant les projets des classes maximum une fois par mois
 - f) la collation collective une fois par semaine pour l'année 2010 – 2011 et puis chaque jour si bilan positif
- **concertations des enseignants au niveau convivialité** : installation en septembre , une réunion par mois (facultative et ouverte à toute l'équipe) à date fixe et premier bilan en juin 2011
- **continuum pédagogique** :
 - a) calendrier des concertations, cérémonial d'accueil, système de devoirs, utilisation de manuels identiques dès septembre 2010
 - b) système identique d'évaluation de la 3^{ème} mat à la 6^{ème} P en juin 2011
 - c) choix d'un manuel mathématique dans le courant de l'année 2012
 - d) transmission d'une valise affective en juin 2012
 - e) transmission de fardes de synthèses en juin 2013

La charte de vie

1. Concertation au sein de toute l'équipe éducative afin de créer un baromètre de bonne conduite.
2. Concertation des titulaires de primaire afin de créer une carte individuelle de comportement et de définir les modalités d'application.
3. Mise en place d'un baromètre de bonne conduite dans toutes les classes et d'une carte individuelle de comportement pour les élèves des classes primaires.
4. Explications données à tous les élèves du primaire à propos de ces 2 systèmes de sanctions et récompenses.
5. Informations données à ce propos à l'équipe étendue aux auxiliaires d'éducation, au personnel ouvrier et administratif, ...et aux parents.
6. Premier bilan après un trimestre et ajustements nécessaires.
7. Bilan en fin d'année afin de déterminer une poursuite, une modification ou un arrêt de ce système.

Respect de l'environnement

1. Equipement des pieds de chaises de balles de tennis pour éviter la pollution sonore.
2. Mise en place du port de pantoufles en classe si les chaussures sont trop sales. Casiers réalisés par une section menuiserie d'une école de la CF.
3. Insistance sur les économies d'énergie : affichettes « flash » au niveau des interrupteurs, responsables de fermeture des portes,...
4. Tri des déchets : poubelles en suffisance avec affichage clair, visite d'une décharge, d'une usine de recyclage.
5. Réalisation d'un reportage par les plus grands afin de sensibiliser les plus petits.
6. Installation de nichoirs, de divers abris pour différents animaux.
7. Sensibilisation à la protection de la faune et la flore : visite du site de Gembloux, le long de l'Orneau...
8. Sensibilisation à la protection des différents animaux : collaboration avec le centre de revalidation pour les oiseaux à la Hulpe ou le centre de revalidation pour animaux « l'Arche » à Bousval.

Relation parents- école

1. Réunion d'information du début d'année : rédaction de l'invitation par les enfants en précisant en détail l'ordre du jour ; pour les classes de maternelle, proposition d'une vidéo montrant les enfants en classe; décalage de l'heure de début afin de permettre à certains parents de suivre 2 réunions ; référendum afin de connaître l'heure qui agréée le plus de parents.
2. Fête des grands-parents pour les classes maternelles : organisation d'une petite fête avec spectacle, goûter et cadeaux pour les grands-parents afin de renforcer les liens et instaurer un échange entre générations.
3. Soupe au potiron ou goûter de Noël : rencontre informelle conviviale autour d'une soupe ou d'un morceau de cognol.
4. Animation théâtrale, musicale ou poétique préparée par les enfants, aidés de professionnels pour une soirée ou une après-midi de rencontre qui permettra aux parents de découvrir leur enfant sous une autre facette.
5. Des parents mis à l'honneur : un parent vient en classe présenter son métier, son hobby, son pays, une recette ...
6. Mise en place d'une collation collective : un parent apporte une collation saine pour toute la classe en fonction d'un planning et d'un tableau élaboré par la classe.

Concertations des enseignants au niveau convivialité

1. Réalisation d'un tableau de suggestions dans les 2 implantations.
2. Relevé des sujets du mois par un responsable de chaque implantation et envoi au responsable de l'autre implantation.
3. Mise au point de l'ordre du jour par les 2 responsables
4. Réunion ouverte en alternance dans les 2 implantations
5. Compte -rendu (envoi par mail) de décisions proposées, à toute l'équipe.

Continuum pédagogique

1. Elaboration d'un calendrier avec les prévisions de concertations concernant chaque point précis de ce projet.
2. Instauration d'un cérémonial d'accueil tous les matins.
3. Mise au point d'un système valorisant chaque enfant pour les devoirs et leçons.
4. Utilisation de manuels identiques en langue française et en éveil de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire.
5. Choix d'un manuel et d'une méthode en mathématique de la maternelle à la fin des primaires.
6. Constitution d'une valise affective qui sera transmise entre les classes maternelles et la première année primaire, cette valise contiendrait les souvenirs de classe, les techniques d'art déjà travaillées, ... et une farde des acquis (boîte des nombres , des mots ...)
7. Constitution d'une farde de synthèses à faire suivre d'un cycle à l'autre.
8. Mise en place d'un système identique des évaluations de la 3^{ème} maternelle à la sixième primaire

Ce projet d'établissement est en conformité avec le projet pédagogique et éducatif de la Communauté française, en adéquation avec le décret « missions » et le contrat pour l'école.

Ce projet d'établissement a été soumis au conseil de participation en date du 10 juin 2010 et au comité de concertation de base en date du 10 juin 2010.

